

et sérieusement aux prises à ce sujet avec la classe populaire, les chefs de Ville-Marie et la compagnie de la Nouvelle-France.¹

Le penchant acquis par la gentilhommerie canadienne ne fit que s'accroître à la suite du développement nouveau donné à la colonie par Louis XIV (1665). La Nouvelle-France eut sa cour à l'image de celle de Versailles, ses états-majors militaires, son conseil supérieur et sa magistrature, ses bureaux, ses dignitaires ecclésiastiques. Les gentilshommes partagèrent leur temps entre les expéditions de guerre, la paperasserie des bureaux et du palais, les plaisirs et les intrigues de la petite cour coloniale. Les événements importants de cette période sont les aventures de guerre, les querelles de préséance, les conflits d'autorité, les luttes d'influence entre les officiers militaires, civils et religieux.²

L'Histoire des grandes Familles françaises du Canada, collection de biographies publiées par l'abbé Daniel, n'est que la longue énumération des charges remplies, des grades obtenus, des services rendus, des faits d'armes accomplis, par les membres de ces grandes familles. On y voit aussi comment ces grandes familles faisaient l'éducation de leurs enfants, la famille le Moyne parmi les plus illustres. L'histoire de chacun des fils du premier le Moyne (il y en a onze), débute invariablement de cette manière : « Il embrassa de très bonne heure la carrière militaire. » L'aîné, Charles (plus tard baron de Longueuil) passe en France, et à peine âgé de vingt ans, se distingue à la guerre de Hollande. D'Iberville, le plus célèbre, est garde-marine à quatorze ans. Saint-Hélène, le premier Bienville et le premier Châteauguay, encore bien jeunes, se font tuer à la guerre. En 1695, nous trouvons le second Bienville et le second Châteauguay gardes-marine à Brest et à Rochefort, l'un âgé de dix-huit ans et l'autre de quinze ans. Maricourt, Sérigny, Sauvole, d'Assigny, comme leurs aînés, se font de bonne heure une réputation militaire. Quant aux filles, elles épousent toutes deux des officiers. On pourrait voir se répéter les mêmes faits à l'occasion des Godefroy, des Boucher, des d'Ailleboust, des le Gardneur, et de bien d'autres.³

Jusqu'à la fin de la domination française, jusque sous le régime anglais, nos gentilshommes conservèrent leur prédilection pour les emplois publics. Un fait saillant de la cession du Canada à l'Angleterre (1763), c'est le retour en France d'un grand nombre des familles dirigeantes canadiennes, quelques-unes parmi les plus anciennement arrivées dans la colonie. Lisez la correspondance de ces émigrés, et vous verrez que leur mobile est de s'assurer un moyen d'existence conforme à leurs goûts. Ils partent

¹ *Journal des jésuites*, pp. 30, 68-69, 101, 102. — Mémoire d'Aubert de la Chénade, *Documents de la Nouvelle-France*, t. I, p. 249. — *La Science sociale*, t. XII, pp. 180-5.

² Charlevoix, *Journal historique*, t. III, pp. 79, 172. — Parkman, *Old Regime*, 1886.

³ *Mémoire de Hocquart* (1730) pp. 2 et 3 (collection de la Société historique de Québec).